

## 1) Marie-Anne Agathe (~ 1637/ 28 déc.1700)

Selon les documents, on trouvera le nom de Marie-Anne Agathe écrit également ainsi; Agate ou Gatte. Quant à celui de Laurent Armand, son mari, il pourra être libellé aussi de différentes manières si l'on se rapporte aux actes consultés : Laurens Arment, Arman, Armend, Erment Hermant ou Hermen.

Le 22 septembre 1663, à bord du navire l'Aigle d'or, **Marie-Anne Agathe** parvient à Québec. Elle est la fille de Sébastien Agathe et de Catherine Lacarrière. Originaire de Saint-Germain-en-Laye, évêché de Chartres et non de Paris, comme certains auteurs le croient, elle est malheureusement orpheline de père. Née aux environs de 1637, elle arrive avec des biens estimés à trois cents livres, incluant la dot du Roi de cinquante livres. Elle ne sait pas signer.

Acte de mariage de Marie-Anne Agathe et de Laurent Armand le 16 octobre 1663 à l'église Notre-Dame de Québec

L'an mil six cents soixante trois le 16<sup>o</sup> d'octobre  
après fiancailles & publications de deux bans faites  
ayant répondu du 3<sup>o</sup>. Les quels bans ont esté publiés  
par deux Jours de Dimanches au presche de l'église  
Paroissiale. Les 7<sup>o</sup> & 14<sup>o</sup> d'octobre. Et ne  
estant deffensé aucun empeschement legitime  
Je Henry de Bernieres Curé de cette paroisse  
y ay Interrogé Laurens armand, fils de Jean  
Armand, & de Marie Morie ses pere & mere  
de la paroisse de St Eloy de Rouen d'une part  
Et Marie Anne Agathe, fille de feu Sebastien  
Agathe, & de Catherine La Carriere, de St  
Germain en Laye Evêché de Chartres l'autre  
part, Et leur mutuel consentement par moy  
pris. Je les ay solennellement par paroles de presche  
conjoints en Mariage & donné La benediction  
Nuptiale en presche de Jesuours cognus,  
M. Jean Bourdon, Jean de Combe Mouchant &c  
Et ensuite ay Celebrier La 1<sup>re</sup> Messe.  
H. de Bernieres.

Laurent  
Armand.  
Marie Anne  
Agathe.

Le 16 octobre suivant son arrivée, Marie-Anne épouse Laurent Armand, habitant et menuisier de son état. Il est né vers 1641 et il est le fils de Jean Armand et de Marie Marié de la paroisse de Saint-Éloi de la ville de Rouen. Sont témoins de leur union Jean Decombe, un marchand de Québec et Jean Bourdon, seigneur de Neuville. L'union est célébrée par Henri de Bernières, curé de la paroisse Notre-Dame de Québec. Le 7 octobre précédent, Marie-Anne avait passé un contrat de mariage devant le notaire Duquet à Québec. Elle est âgée de 26 ans et Laurent, de 22 ans à peine.

Laurent Armand est en Nouvelle-France depuis au moins 1662, car on retrouve la trace de sa confirmation avec 17 autres hommes le 1<sup>er</sup> mai 1662. La cérémonie de confirmation se déroule au couvent des Ursulines de Québec.

Les recensements de 1666 et de 1667 ne donnent pas de détails précis sur leur lieu de résidence. Nous savons seulement qu'Armand est un habitant de la région de Québec et qu'ils n'ont pas d'enfant. Est-il résidant de la seigneurie de Maure avant 1670? C'est possible, voir probable, mais non vérifiable.

Marcel Trudel (bibliographie) nous apprend que Laurent Armand avait acheté, le 4 mars 1670, une terre concédée à l'origine à un certain Pierre Picher, à Rivière aux Roches. Sur le plan de l'arpenteur de La Rivière, on voit bien une censive au nom d'Armand; la même observation figure sur la carte établie par Gédéon de Catalogne vers 1709. Nous retiendrons la date du 4 mars 1670 comme date probable de l'établissement du couple Armand-Agathe à la seigneurie Desmaures.

De plus, Laurent Hermant reçoit aussi une concession de trois arpents de front dans la seigneurie de Desmaures le 14 août 1677, titre inscrit au registre du notaire Becquet.

À plusieurs reprises, Marie-Anne Agathe et Laurent Armand seront marraine et parrain des enfants de leurs voisins de la seigneurie de Maure, ce qui prouve bien leur présence en ces lieux :

1. 12 juin 1674 : baptême de Madeleine Delavoye résidante de la côte de Maure. Cette fois-ci, c'est Marie Anne Agate qui est marraine. Le parrain est François

Tiran (sic). Le prêtre Cyprien Dufort a procédé au baptême lors de son passage dans la seigneurie, soit dix jours après la naissance de l'enfant.

2. 27 novembre 1674 : baptême de Laurent Croteau, officié chez un habitant, dont le parrain est Laurent Armand. Cet acte de baptême est riche d'enseignements, à savoir que,
  - a. l'enfant est né le 15 novembre et le baptême a eu lieu le 27 suivant au passage du prêtre Cyprien Dufort du Séminaire de Québec. À son retour à Québec, le prêtre missionnaire confiait ces données au curé Henri de Bernières qui les entrait dans le registre de la paroisse Notre-Dame de Québec et les signait.
  - b. le baptême s'est vraiment déroulé à Rivière des Roches et non à Québec.
  - c. Le mari et la femme n'étaient pas nécessairement parrain et marraine du nouveau-né

*Laurent Croteau.*  
*Le vingt-septième jour du mois de novembre de l'an mil  
six cent soixante et quatorze par M. le prêtre Cyprien Dufort  
prêtre du séminaire de Québec a été baptisé Laurent  
fils de Vincent Croteau habitant de la rivière des roches  
et de Jeanne Jodquin la femme, le quinzième jour du premier mois  
Le parrain et marraine ont été Laurent Armand et Madelone  
Dural femme de Pierre Chapeau. H. de Bernières.*

3. 26 août 1675 : baptême de Marie Anne Dupuis demeurant dans la « seigneurie de la Ferté » Marie Agathe est marraine et Pierre Chapeau parrain. Comme dans les cas précédents, le prêtre Cyprien Dufort a baptisé l'enfant, née une semaine plutôt. Ci-dessous, son acte de baptême avec la mention « habitant de la seigneurie de La Ferté », car en 1675, la seigneurie appartient à Jean Juchereau de

La Ferté, fils du premier seigneur, Jean Juchereau de Maure. C'est ainsi que la mention « seigneurie de La Ferté » apparaît sur quelques actes officiels.

*Le vingt-sixième jour du mois d'Avril de l'an mil six cents  
soixante quinze par eue. Gyprien Duroy prêtre missionnaire de  
Seminair le Quatre a esté baptisé Marie Anne, fille de François  
Dupuis habitant de la Seigneurie de la Ferté et de Georgette Richard  
sa femme, née le dix-neufième d'ordr mois ex an. Les parrain es-  
marrain ont esté Pierre Chapeau et Marie Agathe femme de  
Laurent Armand.*

*M. de Bernieres.*

*Le troisième jour du mois d'Avril de l'an mil six cents soixante  
quatre*

*Marie Anne  
Dupuis*

4. 9 janvier 1679 : baptême de Marguerite Lemeilleur demeurant à la « cote de la Ferté ». Cette fois-ci, Laurent Armand est parrain et la marraine est une dame Marguerite Guilleboust, conjointe de Jacques Rousseau, tous deux résidant à la « cote de la Ferté ». Le prêtre missionnaire se nomme Jean Gautier Debruslon.
5. 1<sup>er</sup> juin 1680 : baptême de Laurent Martineau de la Rivière-des-Roches. Cette fois-ci Laurent Armand est parrain aux côtés de Madeleine Chapeau. Le prêtre missionnaire est G. Morin et l'acte apparaît au registre de la paroisse de Neuville.
6. 3 mai 1690 : baptême de Marie Anne Hubert résidant à la Rivière-des-Roches. Marie Gatte (sic) est marraine et François Fourque parrain. C'est le curé Basset de Neuville qui baptise le nouveau-né lors de son passage pastoral à Rivière-des-Roches.
7. 31 août 1698 : baptême de Laurent Amiot, fils de Philippe et de Marie Harnois. Laurent Arman est le parrain et Marguerite Blaize est la marraine. Le baptême est officié par Jean-Daniel Testu premier curé de St-Augustin, le lendemain de la naissance; il n'y a donc plus de délai causé par l'éloignement du prêtre.

La présence des noms de Marie Anne Agathe et de Laurent Armand sur ces actes de baptême ne fait qu'attester leur établissement dans la jeune seigneurie. Elle confirme aussi l'emplacement de leur habitation, car on choisit les parrains et marraines chez nos proches voisins, question uniquement de commodité, il va sans dire!

Aussi nous savons que le couple vit à de Maure par le recensement de 1681. Plus tard, les registres de la nouvelle paroisse de Saint-Augustin nous apprennent le décès de Marie-Anne Agathe le 28 décembre 1700.

Quant à Laurent Armand, il convolera en justes noces une deuxième fois avec une dame Marie Constancineau, mais l'acte de mariage ne nous n'est pas parvenu. Cependant, un contrat de mariage passé devant le notaire royal Guillaume Roger, le 7 septembre 1701, atteste le mariage.

Les registres de l'Hôtel-Dieu de Québec nous indiquent que Laurent Armand est décédé le 12 février 1709 et inhumé le même jour dans le cimetière jouxtant l'hôpital.

Marie-Anne Agathe aura vécu dans la seigneurie de Maure la plus grande partie de sa vie en Nouvelle-France, soit environ 40 ans, de 1670 à 1709.

Et comme il a été dit précédemment, elle n'a laissé aucune descendance, du moins dans la région de Québec. René Jetté, dans son dictionnaire, lui attribue une fille qui serait morte en bas âge à Montréal. À la page 29, Jetté indique une fille prénommée Agathe décédée le 24 novembre 1694 à Montréal. Après vérification dans ces registres paroissiaux, on s'aperçoit que la jeune fille se nomme Agathe Arnault (écrit dans la marge); toutefois, si on lit le texte rapidement, on peut penser qu'il est écrit Armand au lieu d'Arnault. Vous pourrez vous faire votre propre idée en lisant son acte de sépulture.

*Acte de sépulture d'Agathe Arnaud registre Notre-Dame de Montréal du 24 novembre 1694.*

Agathe Arnault Le vingt quatrième novembre mil six  
 cent nonante quatre est décédée en la  
 communion de notre mère Ste Eglise  
 Agathe Arnault de quebec  
 Le corps de la quelle a été inhumé  
 dans le cimetiére de cette paroisse  
 sur l'abbaye a son conuoy m<sup>r</sup> Michel  
 Barthelomy pr<sup>s</sup> et Pierre Chamereau  
 le quel a déclaré ne scauoir signer  
 M. Carle vicair.

Acte de sépulture de Marie-Anne Agathe (28.12.1700 archives de la paroisse Saint-Augustin). Nous avons ici un exemple des difficultés rencontrées par les chercheurs, soit la piètre qualité de l'encre utilisée)

Le vingt quatre novembre mil six  
 cent nonante quatre est décédée en la  
 communion de notre mère Ste Eglise  
 Agathe Arnault de quebec  
 Le corps de la quelle a été inhumé  
 dans le cimetiére de cette paroisse  
 sur l'abbaye a son conuoy m<sup>r</sup> Michel  
 Barthelomy pr<sup>s</sup> et Pierre Chamereau  
 le quel a déclaré ne scauoir signer  
 M. Carle vicair.

Denis Desroches, le 4 juin 2012